

Parc de Miné-Kervir : nouvelles mesures acoustiques

L'association Vent de délires, C du vent, de Bannalec, et les riverains ont assisté à la pose des micros de prise de son sur six sites, sous la surveillance d'un huissier. Ils attendent les résultats des mesures de bruit réalisées par la société Delhom Acoustique, du 18 au 22 octobre. « Les prises de mesures ont démarré le samedi 16 au matin, mais le promoteur n'a respecté les arrêts demandés qu'à partir du lundi 18. Le maximum de bruit est perçu par des vents d'ouest, direction peu constatée des vents pendant les relevés. Nous pensons qu'il aurait été utile aussi d'effectuer des relevés à l'intérieur des maisons proches des éoliennes. Les prises de mesures derrière un rideau d'arbres, étant donné le bruit rési-



Des riverains au pied des éoliennes de Miné-Kervir, en compagnie de Denis Thomas, président de Vent de délires (à droite).

duel des feuilles et du vent dans celles-ci, risquent d'augmenter le bruit résiduel, donc de diminuer la valeur différentielle permettant le calcul des émergences ».

Réserves sur les résultats

Même constat concernant le bruit induit durant cette période par les chantiers d'ensilage de maïs. L'association Vent de délires a émis des réserves auprès du préfet quant aux résultats escomptés et les derniers vents forts semblent confirmer l'absence de résultats significatifs pour la population proche. « Nous avons demandé une copie de ces résultats avant de poursuivre nos démarches, les riverains ne pouvant plus se contenter de promesses ».